



18 19 20 OCTOBRE 2011

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : MODE D'EMPLOI

SECTION D'ATHIS-MONS

Athis-Mons, le 15 juin 2011

En octobre prochain auront lieu les élections professionnelles de la DGAC et plus largement de la fonction publique. A cette occasion, les CTP (Comités Techniques Paritaires) deviendront des CT qui ne seront plus paritaires. En effet, seules les organisations syndicales voteront lors de ces CT. L'administration ne votera plus. Les CT resteront néanmoins consultatifs.



Les personnels seront appelés à se prononcer à l'occasion de **3 votes** :

- 1) Chaque agent sera amené à voter pour élire ses représentants syndicaux en **CT Ministériel**. Ce vote aura lieu sur une seule journée : le **jeudi 20 octobre** de 9h à 16h.
- 2) Le second vote concerne l'élection des représentants syndicaux pour les **CT de proximité**. Chaque agent votera pour son CT de proximité. Par exemple, les ICNA voteront afin de définir la représentativité syndicale en CT DSNA. Ce scrutin se tiendra les **18, 19 et 20 octobre**. Il y aura des votes pour les CT suivants : STAC, DSNA, DSAC, ENAC, SNIA, SGTA, Administration centrale, CEDRe, SEAC Polynésie, SEAC Wallis et Futuna, SEAC Nouvelle Calédonie.
- 3) Enfin, le troisième vote concernera l'élection des représentants syndicaux en **CAP** (CCP pour les contractuels et CAO pour les ouvriers d'état). Chaque agent votera pour la Commission Administrative Paritaire de son corps. Par exemple, les TSEEAC voteront pour élire leurs représentants syndicaux en CAP TSEEAC. Ce scrutin aura lieu les **18, 19 et 20 octobre**.

La représentativité syndicale pour les CT des autres services (« CT spéciaux »), sera déduite des suffrages exprimés dans ce service pour le CT de proximité. Par exemple, la représentativité syndicale au CT du CRNA Nord sera déduite des résultats obtenus sur le site du CRNA Nord pour le CT DSNA. De même, la représentativité en CT DO sera déduite du rassemblement des résultats obtenus au CESNAC + SIA + 5 CRNA + 11 SNA pour ce même CT DSNA.

Enfin le **CT DGAC** sera créé. La représentativité syndicale dans ce CT sera déduite du rassemblement des résultats des CT de proximité.

Les agents ne pouvant pas voter sur leur lieu de travail les jours prévus de scrutin (repos, congés, etc...) pourront voter par correspondance.



Les élections professionnelles approchent à grands pas. Les modalités étant nouvelles et complexes, l'USAC-CGT vous aide à vous y retrouver. Pour toute question relative à ces élections : elections@usac-cgt.org

L'USAC-CGT, premier syndicat de l'Aviation Civile, est membre de :



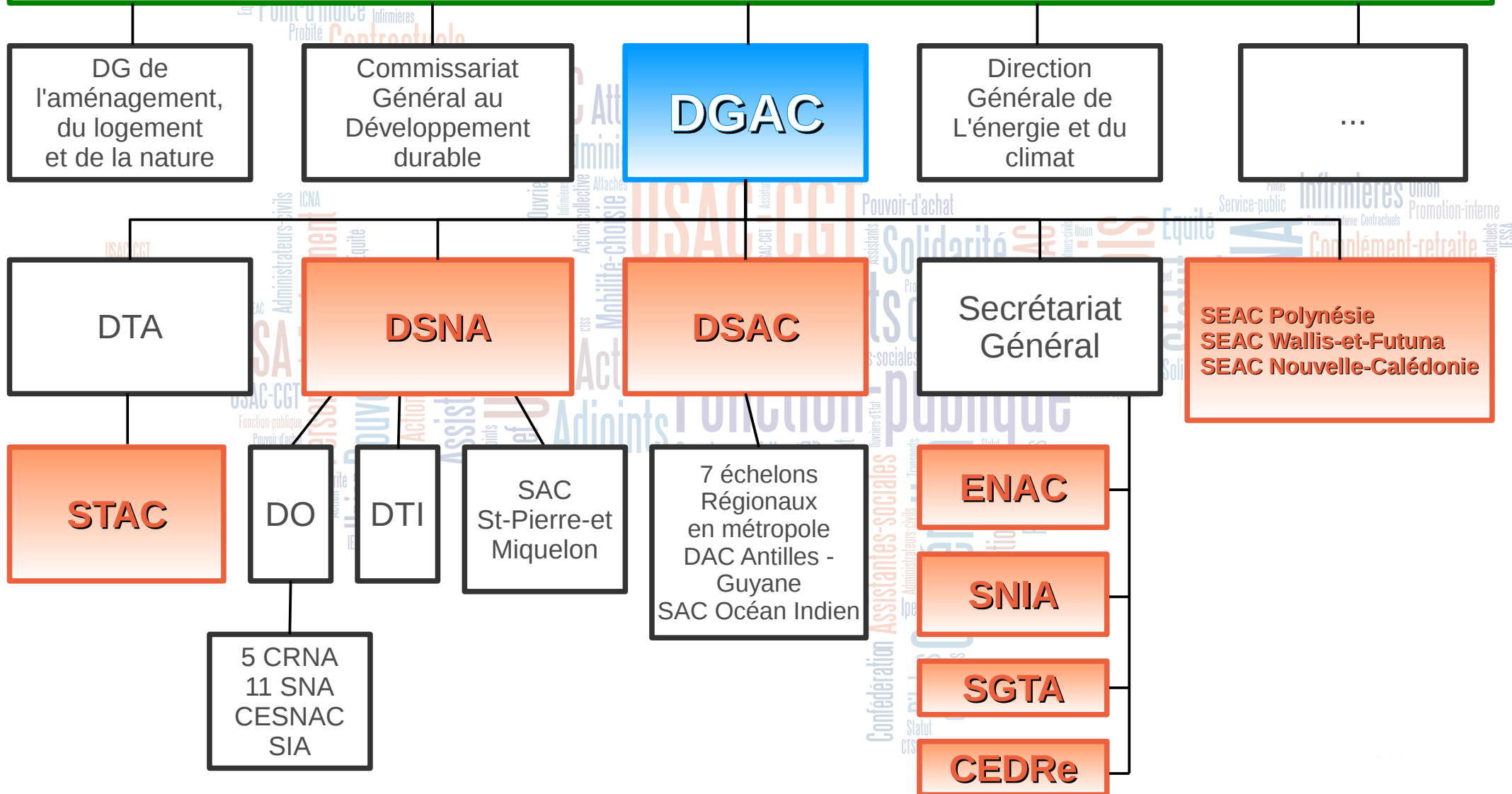
Demande de bulletin d'adhésion	
Nom/Prénom :	
Corps :	Service :
Email :	Téléphone :
Adresse :	

UNION SYNDICALE DE L'AVIATION CIVILE CGT

9, rue de Champagne
91 200 Athis-Mons

Tél : +33.1.69.57.65.18/20
Fax : +33.1.69.57.65.19

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL)



Deux votes pour plusieurs niveaux de Comités Techniques :

CT ministériel 

CT DGAC

CT de proximité 